



Intersyndicale des IESSA du CESNAC

Bordeaux-Mérignac, le 27 septembre 2012

Une intervention associant les IESSA d'une approche et ceux du CESNAC a été programmée au travers d'une MISO faisant démarrer le début de l'opération à 23H00 (heure locale).

Le chef (par intérim) de la subdivision réseaux émet l'idée d'inscrire à 0H00 (heure locale) sur le tableau de service l'arrivée sur site du spécialiste du CESNAC concerné par cette intervention tout en suggérant à celui-ci de venir malgré tout à 23H00 (heure locale) afin de pouvoir effectivement procéder à l'intervention avec ses collègues extérieurs au CESNAC, mais sans que cela puisse apparaître dans les décomptes horaires.

Le chef (par intérim) de la subdivision réseaux semble avoir des difficultés à faire coïncider les contraintes opérationnelles avec les règlements que la direction du CESNAC a elle-même édictés. Et ces difficultés aboutissent toujours au même endroit : au rez-de-chaussée hiérarchique, l'agent lui-même.

## UNE PROVOCATION DE PLUS!

Nous réservons notre réaction,

mais nous dénonçons déjà et dénoncerons systématiquement ces agissements absolument irresponsables mettant dans des situations difficiles nos collègues.

Une preuve de plus s'il en fallait que la situation au CESNAC est encore très loin d'être réglée.

À suivre ...